



**COMMISSION NATIONALE
D'ARBITRAGE****Saison 2013/2014**

INFORMATION**Arbitrage des manifestations sportives
qualificatives pour l'international :**

- **Championnats de France Cadets, Juniors,**
- **Seniors 1ère Division individuels**
- **Seniors 1ère Division par Equipes**

Un seul arbitre sera présent sur le tatami. Il sera assisté à la table de contrôle vidéo (2 caméras, tolérance 1 caméra) par 2 arbitres pour éventuellement modifier les décisions suivant la règle des 3. Un système de rotation sera mis en place pour permettre aux 5 arbitres du tapis de permuter régulièrement dans les différents rôles. L'A.F.R. (arbitre formateur responsable du tapis) et/ou le superviseur n'interviendra uniquement qu'en cas de nécessité.

Nota : Pour les phases départementales et régionales, il sera toléré l'absence d'équipement vidéo, mais il y aura obligation de respecter la règle du dispositif cité ci-dessus.